



Retait de permis immediat 3 mois 0,98 d'alcool

Par **charly456052**, le **17/01/2008** à **15:49**

bonjour .j'ai eu un accident j'ai touché une glissière de securité (pas d'autre vehicule impliqué) une personne a appelé la police il m'on fait souffler et j'avais un taux d'alcolemie de 0,98.j'avais deja de problemes en 1985 et j'avais été condamné a 2 mois de prison avec sursis je voudrais savoir si cela sera pris en compte lors de mon jugement prevue le 14 fevrier.en attendant de vous lire veuillez accepter mes salutations

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **17/01/2008** à **19:30**

Bonsoir,

Vous n'êtes pas en état de récidive légale, ce qui signifie que juridiquement, vous êtes commen neuf devant le Tribunal.

dans les faits, le juge aura accès à votre casier judiciaire qui mentionnera cette première condamnation. Il a donc la possibilité de la prendre en compte pour déterminer la peine applicable.

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY
www.etcheverry-avocat.com